

Statistiques sur la sécurité routière et l'indemnisation des dommages corporels

Laurent Carnis
Chargé de Recherche
IFSTTAR – AME – DEST

Conseil National de l'Information Statistique

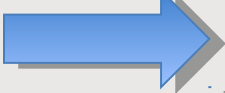
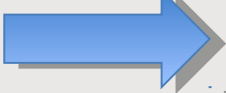
Ministère de l'Economie et des Finances



IFSTTAR

4 Juin 2014 Paris

Éléments de contexte (1)

- Accidents (corporels / matériels)  informations  statistiques
- La relation entre statistiques sur l'accidentalité et celles relatives à l'indemnisation : (1) Accidentalité (statistiques), (2) Dommage / préjudice, (3) Réparation / indemnisation (statistiques)
- L'indemnisation a fait l'objet de réflexions avancées : rapports Lambert – Faivre (2003) et Dintilhac (2005)
- **Données statistiques révèlent des pratiques, mais peuvent aussi aider à la décision** (autorités, juges, victimes...)
- **Enjeux de justice**, d'efficacité, et d'action pour les différents acteurs concernés



Éléments de contexte (2)

- Questions autour des statistiques :
- *Objectifs des statistiques* :
 - Evaluation, pilotage de l'action publique, activité économique et financière des sociétés d'assurance, informations utiles pour les victimes...
 - Obligations légales : Loi Badinter de 1985...
- *Des statistiques par et pour qui* :
 - Des producteurs (ONISR, AGIRA, FFSA)
 - Des consommateurs (assureurs, Etat, usagers de la route, citoyens, chercheurs...)



Éléments de contexte (3)

- Les exigences d'une production d'informations complexe :
- *S'accorder sur les définitions* : définition du tué, du blessé grave, notion de victime, de sinistre, de sinistralité, appréhender le handicap...
- *Des collecteurs de terrain à ne pas négliger* : utilisation de logiciels dédiés, mobilisation des forces de l'ordre, collaboration de sociétés d'assurance...
- *Des conditions de recueil à prendre en compte* : informations agrégées et analysées selon certains critères (statistiques annuelles et thématiques), remontées de terrain et rapides, analyse interquartile pour faire face à la variabilité des sinistres, 'temps long' de la consolidation (ouverture et clôture d'un dossier)
- *Communiquer avec prudence* : enjeux autour de l'estimation de l'accidentalité (sous et surestimation), interprétation erronée des chiffres, manipulation et détracteurs de la politique publique



Enjeux pour le décideur public

- Justice : S'assurer que la victime soit correctement indemnisée, garant du bon fonctionnement de la justice et des « droits de la victime »
 - Définir un cadre légal approprié pour l'indemnisation : éviter la « double indemnisation » de certains préjudices (RLF 2003)
 - Rôle de payeur et prise en charge de certaines prestations (assureur public)
- Efficacité : Indemnisation et retour à la vie sociale et professionnelle, réinsertion des victimes après la prise en charge médicale (Esparr-Eco 2012)
 - Utilisation des services de soins et processus d'indemnisation
 - Indemnisation et prise de risques (Landes 1982)
- Actions : Valeurs tutélaires et coût(s) moyen(s) des accidents corporels
 - Orientation des fonds publics
 - Enjeux autour du blessé grave (définition et coût)



Enjeux pour le secteur de l'assurance privée

- Justice : Proposition d'une offre d'indemnisation à la victime
Mise en œuvre du processus de réparation et d'indemnisation (règlement)
Recherche d'une indemnisation « juste », car transfert de ressources entre usagers
- Efficacité : Composer avec le cycle de production inversé (ajustement prime / indemnisation, processus dynamique)
Gestion de l'incertitude de la décision judiciaire
Gestion de l'incertitude quant à l'évolution des coûts
- Actions : Gestion du risque et actions préventives (ciblées)
Enjeux relatifs à la tarification des risques et pilotage des coûts
Maîtrise des coûts liés à l'indemnisation (*market player*)



Enjeux pour les victimes

- Justice : Eviter la sous-indemnisation
La vitesse du processus d'indemnisation
(consolidation)
« Victime éparpillée » et capacité à défendre ses droits
- Efficacité : Enjeux autour de la transaction et du procès
Le grand paradoxe : « Pot de terre contre Pot de fer »
Espace pour les associations et les conseils (importance de l'information)
- Actions : Enjeux autour des préjudices extrapatrimoniaux
(souffrance, esthétique)
Notion de victime (victime par ricochet)
Enjeux autour du reste à charge



Enjeux pour la recherche

- Justice : Stratégie des victimes en matière d'indemnisation
Les préjudices sont-ils correctement indemnisés ?
Variabilité des indemnisations : singularité des cas et pouvoir souverain des juges
Enjeux autour de l'indemnisation des préjudices extrapatrimoniaux (sens, méthode...)
- Efficacité : Indemnisation et règle de responsabilité (*No Fault* et Loi Badinter de 1985)
Décision judiciaire : rôle du juge, de l'expert et de l'avocat
Peut-on et doit-on définir un domaine réservé à la transaction et des actions en cour ?
- Actions : Observatoire des pratiques (BD, discussion, analyse, synthèse),
Formation des juges, étudier et interpréter les pratiques



Pour conclure : autres enjeux autour de l'indemnisation

- Les conduites sans permis et sans assurance
- Le rôle du fonds de garantie
- Logique de responsabilité et d'assurance
- Blessé léger et blessé grave : peut-on avoir la même approche ?
Importance du suivi de long terme des victimes et du coût des séquelles
- Enjeux autour de l'information : centralisation, communication, accès 'réel' aux informations par l'ensemble des acteurs, pérennité de l'information



- Merci pour votre attention
- Contact : laurent.carnis@ifsttar.fr

